

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00730

Numéro SIREN : 318 974 847

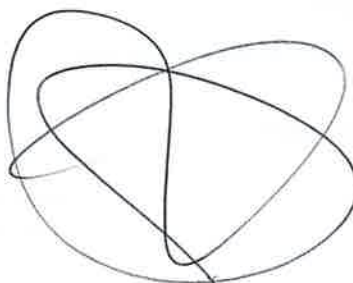
Nom ou dénomination : Endrix LYO

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/057902

SAS ENDRIX LYO

**18 avenue Felix Faure
69007 LYON**

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 980	1 023	7 957	
Fonds commercial (1)	3 421 902		3 421 902	3 231 497
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 789	966	3 823	88
Autres immobilisations corporelles	701 264	180 919	520 345	405 519
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 505		2 505	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24		24	210
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 128		20 128	19 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 159 592	182 908	3 976 684	3 657 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 829 280	322 802	6 506 478	5 756 715
Autres créances	612 514		612 514	473 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	524 446		524 446	189 231
Charges constatées d'avance (3)	82 731		82 731	158 713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 048 972	322 802	7 726 170	6 578 040
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 208 564	505 711	11 702 854	10 235 098
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 012 000	995 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 911 722	2 669 009
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	99 500	99 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	646 942	703 910
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 406 267	1 145 847
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 076 431	5 612 967
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 820	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 820	50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	520 769	385 012
Emprunts et dettes financières diverses (3)	235	235
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	977 315	874 984
Dettes fiscales et sociales	2 472 288	2 350 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	757 399	93 371
Produits constatés d'avance	880 596	867 694
TOTAL DETTES	5 608 603	4 572 131
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 702 854	10 235 098
(1) Dont à plus d'un an (a)	107 939	70 712
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 500 664	4 501 419
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	245 194	284 344
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	41 984	0,26	46 500	0,31	-4 516	-9,71
Production vendue	15 989 525	99,74	14 751 729	99,69	1 237 796	8,39
Production stockée						
Subventions d'exploitation	109 467	0,68	71 489	0,48	37 978	53,12
Autres produits	364 818	2,28	572 538	3,87	-207 720	-36,28
Total	16 505 793	102,96	15 442 255	104,35	1 063 538	6,89
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	8 213 444	51,23	7 677 216	51,88	536 227	6,98
Total	8 213 444	51,23	7 677 216	51,88	536 227	6,98
MARGE SUR M/SES & MAT	8 292 350	51,73	7 765 039	52,47	527 311	6,79
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	323 261	2,02	276 723	1,87	46 539	16,82
Salaires et Traitements	4 127 471	25,75	3 864 981	26,12	262 490	6,79
Charges sociales	1 642 620	10,25	1 571 213	10,62	71 407	4,54
Amortissements et provisions	148 253	0,92	185 069	1,25	-36 816	-19,89
Autres charges	60 389	0,38	279 399	1,89	-219 010	-78,39
Total	6 301 995	39,31	6 177 385	41,74	124 610	2,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 990 355	12,42	1 587 654	10,73	402 701	25,36
Produits financiers						
Charges financières	38 813	0,24	26 952	0,18	11 861	44,01
Résultat financier	-38 813	-0,24	-26 952	-0,18	-11 861	44,01
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	1 951 542	12,17	1 560 702	10,55	390 840	25,04
Produits exceptionnels	88 417	0,55	205 087	1,39	-116 670	-56,89
Charges exceptionnelles	8 456	0,05	42 288	0,29	-33 832	-80,00
Résultat exceptionnel	79 962	0,50	162 799	1,10	-82 838	-50,88
Participation des salariés	132 617	0,83	138 828	0,94	-6 211	-4,47
Impôts sur les bénéfices	492 619	3,07	438 825	2,97	53 794	12,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 406 267	8,77	1 145 847	7,74	260 420	22,73

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX LYO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 11 702 854 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 406 267 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 231 497	190 405		3 421 902
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 980		8 980
Immobilisations incorporelles	3 231 497	199 385		3 430 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	691	4 098		4 789
- Installations générales, agencements aménagements divers	291 041	163 760		454 801
- Matériel de transport	3 675			3 675
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 503	16 542	108 256	242 788
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		2 505		2 505
Immobilisations corporelles	629 910	186 905	108 256	708 558
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	210		186	24
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 744	419	35	20 128
Immobilisations financières	19 954	419	221	20 152
ACTIF IMMOBILISE	3 881 360	386 709	108 477	4 159 592

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	199 385	186 905	419	386 709
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	199 385	186 905	419	386 709
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		108 256	221	108 477
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		108 256	221	108 477

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	3 421 902
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	3 421 902

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 023		1 023
Immobilisations incorporelles		1 023		1 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	603	363		966
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 031	35 902		77 933
- Matériel de transport	2 742	735		3 477
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 927	28 839	108 256	99 509
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	224 303	65 839	108 256	181 886
ACTIF IMMOBILISE	224 303	66 862	108 256	182 908

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 544 654 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	20 128		20 128
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	6 829 280	6 829 280	
<i>Autres</i>	612 514	612 514	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	82 731	82 731	
Total	7 544 654	7 524 526	20 128
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	2 896 870
<i>Avoir four n a recevoir</i>	162 986
<i>Ijss - produit a recevoir</i>	14 880
<i>Organisme soc - prod a recevoir</i>	12 831
Total	3 087 568

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 012 000,15 euros décomposé en 4 569 titres d'une valeur nominale de 221,49 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 502	221,01
Titres émis pendant l'exercice	67	221,49
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 569	221,49

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
ENDRIX GRP 69007 LYON	77,63	3 547,00
EURL NEITH 69170 SAINT MARCEL L'ECLAIRE	2,93	134,00
MAC 69007 LYON	2,25	103,00
N.F.L 69007 LYON	2,12	97,00
CGV 69380 LOZANNE	0,72	33,00
CYSAGE 07340 PEYRAUD	0,56	26,00
ALIVIC Conseil 69330 MEYZIEU	0,56	26,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MEHENNI MARIE CHRISTINE 69140 RILLIEUX LA PAPE	5,97	273,00
MONSIEUR PARDON Michel 69001 LYON	4,59	210,00
PIENOZ Frédéric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
PILLET Anne-Laure 69380 CHAZAY D AZERGUES	0,41	19,00
ZURCHER Eric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
CHATER Halima 07340 PEYRAUD	0,37	17,00
GUYON Laurent 21500 MONTBARD	0,26	12,00
MADAME THOUVENEL Laure 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
MADAME THOUVENEL Manon 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
PALLABOT Damien 69008 LYON	0,15	7,00
MONSIEUR THOUVENEL Bertrand 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
MONSIEUR TOTAL Nicolas 69340 FRANCHEVILLE	0,02	1,00
MONSIEUR FRITSCH Nicolas 07100 BOULIEU LES ANNONAY	0,02	1,00
MONSIEUR THOUVENEL Hervé 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR	0,02	1,00
MONSIEUR GIAUX Charles-Alexandre 69110 STE FOY LES LYON	0,02	1,00
MONSIEUR LACROIX Régis 69004 LYON	0,02	1,00
MONSIEUR HUMBERT David 69003 LYON	0,02	1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	50 000		32 180		17 820
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	50 000		32 180		17 820
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			32 180		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 608 603 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	245 194	245 194		
- à plus de 1 an à l'origine	275 575	167 636	81 955	25 984
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	977 315	977 315		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 113 368	2 113 368		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	1 116 554	1 116 554		
<i>Produits constatés d'avance</i>	880 596	880 596		
Total	5 608 603	5 500 664	81 955	25 984
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	223 091			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	48 183			

Charges à payer

	Montant
<i>Fact a recevoir fourm</i>	69 142
<i>Sous traitance</i>	614 040
<i>Taxe fonciere</i>	31 155
<i>Dettes prov s/ch salarial</i>	131 809
<i>Ch.soc s/int.dirigeants</i>	26 362
<i>Ch.soc.sur cp/rtt</i>	109 364
<i>Avoir a etabli</i>	20 917
Total	1 002 790

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Ch constatées d avance</i>	15 106		
<i>Medecine du travail</i>	3 953		
<i>Logiciels</i>	1 109		
<i>Loyer</i>	14 197		
<i>Location copieurs</i>	301		
<i>Assurances</i>	11 460		
<i>Documentation</i>	4 271		
<i>Cotisations</i>	26 942		
<i>Locarchives</i>	5 392		
Total	82 731		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits comptab d avance</i>	880 596		
Total	880 596		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	15 714 522	272 442	15 986 963
<i>Ventes de marchandises</i>	41 984		41 984
<i>Produits des activités annexes</i>	2 561		2 561
TOTAL	15 759 067	272 442	16 031 509

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 120 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2022	31/08/2021
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	15 337	6 580
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	40 900	198 507
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>	32 180	
Total des produits exceptionnels	88 417	205 087
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	8 191	42 288
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	265	
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>		
Total des charges exceptionnelles	8 456	42 288
Résultat exceptionnel	79 962	162 799

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	5 000	
<i>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>	221	
<i>Autres charges</i>	3 235	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		10 621
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif</i>		40 900
<i>Provisions pour risques et charges</i>		32 180
<i>Autres produits</i>		4 716
TOTAL	8 456	88 417

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
<i>Capital social</i>	915 000,00	988 000,00	992 000,00	995 000,00	1 012 000,00
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>	4 145,00	4 472,00	4 490,00	4 502,00	4 502,00
Opérations et résultats :					
<i>Chiffre d'affaires (H.T.)</i>	11 680 058,53	13 733 377,16	14 313 262,56	14 798 228,91	16 031 508,75
<i>Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions</i>	1 043 359,46	1 819 149,38	1 909 591,68	1 652 764,41	2 104 742,67
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	324 514,00	540 533,00	552 773,00	438 825,00	492 619,00
<i>Participation des salariés</i>	30 723,28	83 716,91	128 085,53	138 828,49	132 617,38
<i>Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions</i>	891 996,22	1 157 919,36	1 208 275,75	1 145 847,41	1 406 267,15
<i>Résultat distribué</i>	700 000,00	1 000 028,00	1 100 050,00		
Résultat par action					
<i>Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions</i>	166,01	267,20	273,66	238,81	328,63
<i>Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions</i>	215,20	258,93	269,10	254,52	312,37
<i>Dividende distribué</i>	168,88	223,62	245,00		
Personnel					
<i>Effectif salariés</i>	84	97	106	121	121
<i>Montant de la masse salariale</i>	2 913 168,93	3 415 764,82	3 580 781,69	3 864 981,32	4 127 471,02
<i>Montant des sommes versées en avantages sociaux</i>	1 195 544,54	1 395 350,43	1 454 689,87	1 571 212,95	1 642 620,17

ENDRIX LYO

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 012 000,00 €

Siège social : 18 AVENUE FELIX FAURE

69007 LYON

318 974 847 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EN DATE DU** **2 DÉCEMBRE 2022**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022, s'élevant à 1 406 717.15 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 1 406 717.15 €
- Affectation d'une somme de 1 700.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 1 385 000.97 €
à la distribution de dividende, soit 303.13 € par action,
- et le solde, soit 20 016.18 €
au compte "Autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2021

- Dividende global distribué : 1 140 041.46 €

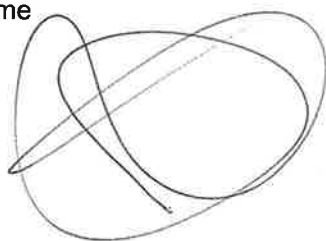
Exercice : 31/08/2020

- Dividende global distribué : 1 100 050.00 €

Exercice : 31/08/2019

- Dividende global distribué : 1 000 000.00 €

Certifié Conforme
Le Président



Associés

Sébastien BUET

Thomas LE PORS

Victor RICHARD

Mélanie VILLALARD

ENDRIX LYO

Siège Social : 18 avenue Felix Faure – 69007 LYON
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 012 000 euros
318 974 847 RCS LYON

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2022

SAINT-MALO

13, rue du Clos Matignon
35400 SAINT MALO
Tél 02 99 40 96 52
Fax 02 99 40 18 29
saint-malo@comptagesma.fr

RENNES

Rue de la terre Victoria
Parc Edonia - Bât A - 1^{er} étage
35760 RENNES
Tél 02 99 87 54 54
Fax 02 99 87 00 00
rennes@comptagesma.fr

DINAN

6, rue de la Tramontane
22100 DINAN
Tél 02 96 85 27 85
Fax 02 96 85 25 27
dinan@comptagesma.fr

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société ENDRIX LYO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENDRIX LYO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

ENDRIX LYO

Exercice clos le
31 août 2022

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Malo,

Le commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 16/11/2022 par
Mélanie Villalard

COMPTAGESMA AUDIT


COMPTAGESMA
Experts comptables - Commissaires aux comptes
Saint-Malo - Dinan - Branc

Mélanie VILLALARD

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 980	1 023	7 957	
Fonds commercial (1)	3 421 902		3 421 902	3 231 497
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 789	966	3 823	88
Autres immobilisations corporelles	701 264	180 919	520 345	405 519
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	2 505		2 505	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24		24	210
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 128		20 128	19 744
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 159 592	182 908	3 976 684	3 657 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 829 280	322 802	6 506 478	5 756 715
Autres créances	612 424		612 424	473 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	524 446		524 446	189 231
Charges constatées d'avance (3)	82 731		82 731	158 713
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 048 882	322 802	7 726 080	6 578 040
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 208 474	505 711	11 702 764	10 235 098
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 012 000	995 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 911 722	2 669 009
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	99 500	99 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	646 942	703 910
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 406 717	1 145 847
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 076 881	5 612 967
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 820	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 820	50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	520 769	385 012
Emprunts et dettes financières diverses (3)	235	235
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	976 775	874 984
Dettes fiscales et sociales	2 472 288	2 350 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	757 399	93 371
Produits constatés d'avance	880 596	867 694
TOTAL DETTES	5 608 063	4 572 131
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 702 764	10 235 098
(1) Dont à plus d'un an (a)	107 939	70 712
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 500 124	4 501 419
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	245 194	284 344
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	41 984	0,26	46 500	0,31	-4 516	-9,71
Production vendue	15 989 525	99,74	14 751 729	99,69	1 237 796	8,39
Production stockée						
Subventions d'exploitation	109 467	0,68	71 489	0,48	37 978	53,12
Autres produits	364 818	2,28	572 538	3,87	-207 720	-36,28
Total	16 505 793	102,96	15 442 255	104,35	1 063 538	6,89
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	8 212 994	51,23	7 677 216	51,88	535 777	6,98
Total	8 212 994	51,23	7 677 216	51,88	535 777	6,98
MARGE SUR M/SES & MAT	8 292 800	51,73	7 765 039	52,47	527 761	6,80
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	323 261	2,02	276 723	1,87	46 539	16,82
Salaires et Traitements	4 127 471	25,75	3 864 981	26,12	262 490	6,79
Charges sociales	1 642 620	10,25	1 571 213	10,62	71 407	4,54
Amortissements et provisions	148 253	0,92	185 069	1,25	-36 816	-19,89
Autres charges	60 389	0,38	279 399	1,89	-219 010	-78,39
Total	6 301 995	39,31	6 177 385	41,74	124 610	2,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 990 805	12,42	1 587 654	10,73	403 151	25,39
Produits financiers						
Charges financières	38 813	0,24	26 952	0,18	11 861	44,01
Résultat financier	-38 813	-0,24	-26 952	-0,18	-11 861	44,01
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	1 951 992	12,18	1 560 702	10,55	391 290	25,07
Produits exceptionnels	88 417	0,55	205 087	1,39	-116 670	-56,89
Charges exceptionnelles	8 456	0,05	42 288	0,29	-33 832	-80,00
Résultat exceptionnel	79 962	0,50	162 799	1,10	-82 838	-50,88
Participation des salariés	132 617	0,83	138 828	0,94	-6 211	-4,47
Impôts sur les bénéfices	492 619	3,07	438 825	2,97	53 794	12,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 406 717	8,77	1 145 847	7,74	260 870	22,77

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX LYO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 11 702 764 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 406 717 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 231 497	190 405		3 421 902
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		8 980		8 980
Immobilisations incorporelles	3 231 497	199 385		3 430 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	691	4 098		4 789
- Installations générales, agencements aménagements divers	291 041	163 760		454 801
- Matériel de transport	3 675			3 675
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 503	16 542	108 256	242 788
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		2 505		2 505
Immobilisations corporelles	629 910	186 905	108 256	708 558
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	210		186	24
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	19 744	419	35	20 128
Immobilisations financières	19 954	419	221	20 152
ACTIF IMMOBILISE	3 881 360	386 709	108 477	4 159 592

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	199 385	186 905	419	386 709
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	199 385	186 905	419	386 709
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		108 256	221	108 477
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		108 256	221	108 477

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2022
<i>Éléments achetés</i>	3 421 902
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	3 421 902

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 023		1 023
Immobilisations incorporelles		1 023		1 023
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	603	363		966
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 031	35 902		77 933
- Matériel de transport	2 742	735		3 477
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 927	28 839	108 256	99 509
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	224 303	65 839	108 256	181 886
ACTIF IMMOBILISE	224 303	66 862	108 256	182 908

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 544 564 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	20 128		20 128
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	6 829 280	6 829 280	
<i>Autres</i>	612 424	612 424	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	82 731	82 731	
Total	7 544 564	7 524 436	20 128
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fae</i>	2 896 870
<i>Avoir fourn a recevoir</i>	162 986
<i>Ijss - produit a recevoir</i>	14 880
<i>Organisme soc - prod a recevoir</i>	12 831
Total	3 087 568

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 012 000,15 euros décomposé en 4 569 titres d'une valeur nominale de 221,49 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 502	221,01
Titres émis pendant l'exercice	67	221,49
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 569	221,49

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
ENDRIX GRP 69007 LYON	77,63	3 547,00
EURL NEITH 69170 SAINT MARCEL L'ECLAIRE	2,93	134,00
MAC 69007 LYON	2,25	103,00
N.F.L 69007 LYON	2,12	97,00
CGV 69380 LOZANNE	0,72	33,00
CYSAGE 07340 PEYRAUD	0,56	26,00
ALIVIC Conseil 69330 MEYZIEU	0,56	26,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MEHENNI MARIE CHRISTINE 69140 RILLIEUX LA PAPE	5,97	273,00
MONSIEUR PARDON Michel 69001 LYON	4,59	210,00
PIENOZ Frédéric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
PILLET Anne-Laure 69380 CHAZAY D AZERGUES	0,41	19,00
ZURCHER Eric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
CHATER Halima 07340 PEYRAUD	0,37	17,00
GUYON Laurent 21500 MONTBARD	0,26	12,00
MADAME THOUVENEL Laure 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
MADAME THOUVENEL Manon 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
PALLABOT Damien 69008 LYON	0,15	7,00
MONSIEUR THOUVENEL Bertrand 69650 ST GERMAIN AU MONT D	0,15	7,00
MONSIEUR TOTAL Nicolas 69340 FRANCHEVILLE	0,02	1,00
MONSIEUR FRITSCH Nicolas 07100 BOULIEU LES ANNONAY	0,02	1,00
MONSIEUR THOUVENEL Hervé 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR	0,02	1,00
MONSIEUR GIAUX Charles-Alexandre 69110 STE FOY LES LYON	0,02	1,00
MONSIEUR LACROIX Régis 69004 LYON	0,02	1,00
MONSIEUR HUMBERT David 69003 LYON	0,02	1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	50 000		32 180		17 820
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	50 000		32 180		17 820
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			32 180		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 608 063 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	245 194	245 194		
- à plus de 1 an à l'origine	275 575	167 636	81 955	25 984
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	976 775	976 775		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 113 368	2 113 368		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	1 116 554	1 116 554		
<i>Produits constatés d'avance</i>	880 596	880 596		
Total	5 608 063	5 500 124	81 955	25 984
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	223 091			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	48 183			

Charges à payer

	Montant
<i>Fact a recevoir four</i>	69 142
<i>Sous traitance</i>	614 040
<i>Taxe fonciere</i>	31 155
<i>Dettes prov s/ch salarial</i>	131 809
<i>Ch.soc s/int.dirigeants</i>	26 362
<i>Ch.soc.sur cp/rtt</i>	109 364
<i>Avoir a etabli</i>	20 917
Total	1 002 790

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Ch constatées d'avance</i>	15 106		
<i>Medecine du travail</i>	3 953		
<i>Logiciels</i>	1 109		
<i>Loyer</i>	14 197		
<i>Location copieurs</i>	301		
<i>Assurances</i>	11 460		
<i>Documentation</i>	4 271		
<i>Cotisations</i>	26 942		
<i>Locarchives</i>	5 392		
Total	82 731		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits comptab d'avance</i>	880 596		
Total	880 596		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	15 714 522	272 442	15 986 963
<i>Ventes de marchandises</i>	41 984		41 984
<i>Produits des activités annexes</i>	2 561		2 561
TOTAL	15 759 067	272 442	16 031 509

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 120 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2022	31/08/2021
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	15 337	6 580
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	40 900	198 507
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>	32 180	
Total des produits exceptionnels	88 417	205 087
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	8 191	42 288
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	265	
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>		
Total des charges exceptionnelles	8 456	42 288
Résultat exceptionnel	79 962	162 799

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	5 000	
<i>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>	221	
<i>Autres charges</i>	3 235	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		10 621
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif</i>		40 900
<i>Provisions pour risques et charges</i>		32 180
<i>Autres produits</i>		4 716
TOTAL	8 456	88 417